

MINUSCA

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA MINUSCA | N°108 - FÉVRIER-MARS 2023

EN ACTION



**LA MINUSCA CONTINUERA
DE SOUTENIR LA RCA**

04 LA MINUSCA CONTINUERA DE SOUTENIR LA RCA

06 SIGNATURE D'UN PLAN INTÉGRÉ DE SÉCURISATION DES ÉLECTIONS LOCALES

06 LA JUSTICE, FACTEUR DE PAIX ET DE COHÉSION SOCIALE

08 DES ACTES DE NAISSANCES DÉLIVRÉS À 1500 PERSONNES DANS LA HAUTE-KOTTO

10 **BOUAR** : LES ACTEURS DE LA JUSTICE INFORMELLE DE LA COMMUNE DE HERMAN-BROUSSE OUTILLES SUR LEURS ATTRIBUTIONS

12 UN NOUVEAU SIÈGE POUR LE TRIBUNAL MILITAIRE PERMANENT DE BANGUI

16 **CÉLÉBRATION DU 8 MARS** : DES FEMMES BATTENT LE PAVÉ POUR LEURS DROITS EN RCA



18 **TÉMOIGNAGES** : JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

20 LES FEMMES CENTRAFRICAINES PARLENT DES DÉFIS LIÉS À LEUR PARTICIPATION À LA VIE POLITIQUE

22 ONU FEMME VOLE AU SECOURS DES FEMMES DU TRIANGLE OUADDA-SAM-OUANDJA-OUANDA-DJALLE

24 LE CHEF DE LA COMPOSANTE POLICE DE LA MINUSCA MOBILISÉ SUR LE CHANGEMENT D'ATTITUDE FACE AUX VBG A BERBERATI

27 ÉVALUER LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME DANS LA PRÉFECTURE DE LA MAMBERE-KADEI



- 28 PROMOUVOIR LA CULTURE DES DROITS DE L'HOMME AU SEIN DU PARLEMENT**
- 29 LES FORUMS LOCAUX DES DROITS DE L'HOMME DE LA NANA-GRIBIZI OUTILLÉS AU MONITORING ET À LA PRÉVENTION DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME**
- 30 ANNIVERSAIRE DE L'ACCORD POLITIQUE POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION : DES AVANCÉES POUR LA PRÉFECTURE DU MBOMOU**
- 32 LA POPULATION DE ROUKOUTOU DANS LA VAKAGA S'ENGAGE À ŒUVRER POUR LA PAIX ET LA COHÉSION SOCIALE**



MINUSCA EN ACTION
RÉDACTRICE EN CHEF
Uwolowulakana
Ikavi-Gbetanou

EQUIPE
RÉDACTIONNELLE
Bilaminou Alao,
Cynthia Nasangwe
Crispin Dembassa Kette
Grace Ngbaleo
Correspondants
régionaux

PHOTOGRAPHIE
Herve Serefio,
Leonel Grothe

MISE EN PAGE
Francis
Yabendji-Yoga

MULTIMÉDIA & WEB
Igor Rugwiza,
Dany Balepe

COMMUNITY
MANAGER
Grace Mirleine Anselme
Ngbaleo Mbileine

PRODUCTION
Division de la Communication
Stratégique et
de l'Information
Publique

MINUSCA EN ACTION
#108



UNMINUSCA | UN_MINUSCA



<https://www.facebook.com/minusca.unmissions>



<https://www.youtube.com/@UNMINUSCA/videos>



UNMINUSCA



https://twitter.com/UN_CAR



<https://minusca.unmissions.org/>

LA MINUSCA CONTINUERA A SOUTENIR LA RCA

La Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU Valentine Rugwabiza, a fait, le 21 février 2023, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du mandat de la MINUSCA contenue dans la résolution 2569. Elle a aussi présenté la situation politique, des droits de l'homme et de la justice avec un accent particulier sur la situation sécuritaire en République centrafricaine.



La saison sèche a vu une détérioration de la situation sécuritaire avec une résurgence des attaques des groupes armés dans certaines localités de la République centrafricaine (RCA). « Nous avons été témoins de nouveaux développements dans les schémas d'attaques des groupes armés, à savoir l'utilisation d'engins explosifs et de drones, qui a des conséquences négatives sur la population, les Forces de sécurité nationale, les acteurs humanitaires et sur les Casques bleus de l'ONU », a reconnu la Cheffe de la MINUSCA.

LES AUTORITÉS CENTRAFRICAINES ONT PRIS DES MESURES POUR CRÉER UN ENVIRONNEMENT PROPICE AUX ÉLECTIONS LOCALES, NOTAMMENT EN DÉVELOPPANT SON CADRE JURIDIQUE ET EN METTANT À JOUR LE CODE ÉLECTORAL POUR ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES FEMMES. UNE LOI A ÉTÉ ADOPTÉE, CRÉANT PLUS DE 200 CIRCONSCRIPTIONS

Valentine Rugwabiza, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU

Elle a souligné que ces nouvelles menaces exigeraient que la Force et la Police de la MINUSCA soient préparées de manière adéquate en utilisant tous les moyens à leur disposition, particulièrement dans les zones à haut risque.

Sur le plan politique, la Cheffe de la MINUSCA a indiqué au Conseil que le Gouvernement, sous la coordination du Premier ministre, a continué d'avancer vers la mise en œuvre du calendrier adopté par le Gouvernement le 29 août 2022, qui mutualise l'Accord de paix politique et la feuille de route de Luanda. Elle a aussi estimé que « la voie vers une paix durable passe par un dialogue inclusif et constructif, car l'option militaire, ne peut à elle seule, résoudre le conflit de manière décisive ni durable. L'engagement politique avec les chefs des groupes armés reste essentiel ».

L'organisations des élections locales se heurte à de nombreux défis

Elle a aussi rappelé au Conseil de sécurité de l'ONU que « les autorités centrafricaines ont pris des mesures pour créer un environnement propice aux élections locales, notamment en développant son cadre juridique et en mettant à jour le code électoral pour encourager la participation des femmes. Une loi a été adoptée, créant plus de 200 circonscriptions

». Aussi, à cet effet, le Premier Ministre, le Président de l'Autorité nationale électorale (ANE) et la MINUSCA ont signé le 14 février 2023, le Plan intégré de sécurisation des élections (PISE), pour sécuriser le processus et protéger les populations, avant, pendant et après lesdites élections.

« Malheureusement, l'organisation des élections locales se heurte à de nombreux défis, notamment à un grave déficit financier. J'appelle les partenaires de la RCA à soutenir ces élections pour tous les gains potentiels qu'elles apporteront probablement à la RCA et à son peuple », a dit la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU aux membres du Conseil de sécurité.

Sur le plan des droits de l'homme et de la justice, d'une manière générale, la Cheffe de la MINUSCA observe que la situation n'a pas connu d'amélioration significative depuis son dernier rapport au Conseil.

En guise de conclusion, la Représentante spéciale a rappelé que la MINUSCA a soutenu et continuera à soutenir la RCA pour créer un environnement politique et sécuritaire propice à la paix et au processus politique pour faire avancer la restauration de l'autorité de l'État. ■

Par Biliaminou Alao



RCA

SIGNATURE D'UN PLAN INTÉGRÉ DE SECURISATION DES ELECTIONS LOCALES

Le Gouvernement centrafricain et la MINUSCA ont signé un Plan intégré de sécurisation des élections (PISE). La cérémonie s'est déroulée à Bangui, le 14 février 2023, en présence du Premier ministre centrafricain, Felix Moloua, du Président de l'Autorité nationale des élections (ANE), Mathias Morouba, et de la Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en République centrafricaine (RCA), Valentine Rugwabiza.

Le bon déroulement du processus électoral nécessite une garantie d'engagement sécuritaire adéquat et une implication de l'ensemble des acteurs de la chaîne électorale, en particulier les Forces de défense et de sécurité tant interne qu'externe. L'élaboration du PISE est l'aboutissement d'un dialogue constructif des structures de commandement des Forces nationales de défense et de sécurité et celles de la Force et de la Police de la MINUSCA. La Cheffe de la Mission onusienne en RCA, Valentine Rugwabiza, a salué cette collaboration. « Cette collaboration que je salue et appelle à poursuivre dans le cadre des élections, est bien au-delà d'œuvrer à guider nos actions communes », a-t-elle déclaré.

Cette collaboration que je salue et appelle à poursuivre dans le cadre des élections, est bien au-delà d'œuvrer à guider nos actions communes

Le premier ministre centrafricain a, quant à lui, réaffirmé l'engagement du gouvernement pour la tenue des élections locales, dont la dernière édition remonte à 1988. « L'engagement de ce jour entre la MINUSCA et la partie nationale a été voulu solennel pour marquer de nouveau notre détermination conjointe à aller résolument à ces élections, en créant les conditions d'un relèvement audacieux des défis encore nombreux », a-t-il reconnu.

Le premier Plan intégré de sécurisation des élections passées a été révisé conjointement par la Force de la MINUSCA et les Forces de défense et de sécurité centrafricaines, tout en tenant compte de certaines faiblesses identifiées afin de le rendre encore plus efficace comme l'a indiqué ministre de la Défense nationale, Claude Rameaux Biro. « Ces mesures vont essentiellement portées sur la protection des sites et installations électorales majeures, le transport et la conservation du matériel et des documents sensibles, la sécurité des candidats, la viabilité des bureaux de vote et de leurs abords, la campagne électorale, la protection du personnel électoral, ainsi que celle des électeurs ».

Le mécanisme de la sécurisation des élections locales de 2023 a été



défini à partir des leçons tirées des précédentes élections groupées, de l'état des lieux de la situation sécuritaire dans le pays, des différentes structures et du niveau d'engagement actuel des Forces, notamment des Forces nationales de défense et de sécurité, de la Force et de la Police de la MINUSCA, sur le terrain, ainsi que la coordination entre tous ces acteurs. ■

Par Cynthia Nasangwe





BRIA

LA JUSTICE, FACTEUR DE PAIX ET DE COHÉSION SOCIALE

Construit et équipé par la MINUSCA, le tribunal de grande instance de Bria a repris normalement ses audiences, depuis septembre 2021, dans ce chef-lieu de la préfecture de la Haute-Kotto, bien avant même l'inauguration officielle des bâtiments. Plusieurs dossiers étaient en instance et tant pour les justiciables que pour les magistrats siégeant audit tribunal, la justice contribue à la paix et à la sécurité dans la région.

Les infrastructures ont été construites et équipées (tribunal et logements), le personnel judiciaire (président du tribunal, procureur et greffier) est bien présent et les audiences civiles et correctionnelles se tiennent régulièrement. La dynamique enclenchée par le gouvernement et la MINUSCA pour rendre opérationnelles les activités judiciaires dans la Haute-Kotto, précisément à Bria, fournit des résultats depuis septembre 2021.

Une majorité d'audiences civiles

Au tribunal de Grande Instance de Bria, les différentes audiences sont programmées selon les jours. Le jeudi est réservé aux audiences civiles.

Jean Didier Donatien Bogali-Rama, Président du Tribunal de grande instance de Bria, explique que « ces audiences portent pour la plupart sur des cas de conflits fonciers entre les habitants ».

Le Tribunal a également organisé, avec l'appui de la MINUSCA, six audiences foraines en matière civile,



courant janvier 2023, pour la délivrance de jugements supplétifs et de reconstitution d'actes de naissance, dans certaines localités en dehors de Bria et à Sam-Ouandja.

Les populations font confiance à la justice

Les audiences au tribunal et à la justice dans son ensemble à Bria suscitent un intérêt, voire une adhésion de la part de la population. Celle-ci fonde beaucoup d'espoir en la justice et lui fait confiance.

Séraphine, cultivatrice, a répondu à la convocation du tribunal pour un problème d'héritage, concernant une parcelle. A cause des menaces proférées par l'autre partie, elle craint pour sa sécurité. « Nous attendons seulement la décision du tribunal pour qu'un terme soit mis à cette affaire », dit-elle.

Salet Ngodi, cultivateur, habitant du quartier binago1, est parti au procès dans une affaire. « J'attends de la part du tribunal qu'il tranche l'affaire afin que nous puissions vivre en paix. Nous accepterons la décision de la justice parce que la justice contribue à la paix », dit-il.

L'appui multiforme de la MINUSCA

La MINUSCA, dans le cadre de l'appui à l'extension de l'autorité de l'Etat, apporte un appui multiforme au secteur de la justice dans

la préfecture de la Haute-Kotto.

« La MINUSCA a réhabilité et équipé la juridiction avec du matériel bureautique, informatique, et un dispositif pour l'électricité. La MINUSCA joue son rôle selon son mandat. Elle nous appuie toujours dans nos différentes activités au niveau du Tribunal de grande Instance de Bria », souligne le président du tribunal.

Appui qui, Selon Salim Achamou, Spécialiste des Affaires judiciaires au bureau de la Mission onusienne à Bria, ne se limite pas seulement au tribunal mais s'étend également à toute la chaîne judiciaire ; non seulement aux bâtiments et équipements mais aussi aux conseils et au monitoring. Les couts de la construction des bâtiments du tribunal et du logement des magistrats à Bria dépassent 26 millions de FCFA. ■

Par Emmanuel Crispin Dembassa-Kette



DES ACTES DE NAISSANCES DÉLIVRÉS À 1500 PERSONNES DANS LA HAUTE-KOTTO

La restauration progressive de l'autorité de l'état dans la Haute Kotto et principalement à Bria, a permis de délivrer des actes de naissances à 1500 personnes entre novembre 2021 et janvier 2023. C'est un projet incluant les autorités locales, la MINUSCA et le Fonds des Nations Unies pour la Populations (UNFPA) ainsi que l'ONG CLIRA (partenaire de mise en œuvre de UNFPA).

La première phase du projet s'est déroulée de novembre 2021 à janvier 2022 et a concerné 1000 enfants de Bria et ses environs, tandis que la deuxième phase s'est déroulée de décembre 2022 à février 2023 et concerne 350 enfants et 150 femmes de Sam-Ouandja.

Aider les enfants en âge d'aller à l'école et qui n'ont pas les documents d'Etat civiles et aussi nous ciblons les femmes pour les aider à participer à la vie socio-économique et politique, particulièrement à participer aux élections.

Scolariser des enfants et faciliter la participation des femmes aux élections

Le projet a pour objectif « d'aider les enfants en âge d'aller à l'école et qui n'ont pas les documents d'Etat civiles et aussi nous ciblons les femmes pour les aider à participer à la vie socio-économique et politique, particulièrement à participer aux élections », déclare Salim Achamou, spécialiste des affaires Judiciaires au bureau de la MINUSCA à Bria.

Dans un premier temps, 1350 actes de naissance ont été établis à des enfants de 0 à 17 ans, dont la plupart sont en âge d'aller à l'école et certains déjà à l'école. 150 femmes âgées de 18 à 49



ans en ont également bénéficié afin de pouvoir participer aux processus électoraux.

Plusieurs audiences organisées par le tribunal de grande instance de Bria

Le tribunal de grande instance de Bria a donc organisé, avec le soutien de la MINUSCA, plusieurs audiences foraines en matière civile pour la délivrance de jugements supplétifs et de reconstitution d'actes de naissance, à Bria et dans six autres localités dont Sam-Ouandja, dans la sous-préfecture de Ouandja-Kotto, située à 330 kilomètres de Bria.

Le président du tribunal, Jean Didier Donatien Bogali-Rama, explique : « On parle de jugement supplétif lorsque la naissance n'a pas été déclarée légalement et cela concerne les individus dont l'âge varie de 0 à 17 ans et on parle de jugement de reconstitution d'acte de naissance lorsque la personne est majeure et que ce dernier a perdu son acte de naissance ».

Satisfaits, les bénéficiaires demandent la poursuite du projet

Quelques bénéficiaires de ce projet à Bria ont exprimé leur satisfaction après avoir obtenu l'acte de naissance pour leurs enfants. Wakende Dada qui a reçu le document pour

sa fille, Ousna Dada, témoigne : « Grâce à ce projet, nos enfants ont désormais des actes de naissance. Je suis vraiment contente et je souhaite que d'autres enfants dans le même cas puissent aussi en bénéficier ».

Un autre parent, Idriss Idi, est fier de présenter l'acte de naissance fraîchement délivrée à sa fille Inda. « Nous étions obligés de fuir précipitamment laissant tout derrière nous et la maison a été incendiée. Ma fille pourra désormais poursuivre sa scolarité avec son acte de naissance », dit-il.

En temps normal, pour bénéficier d'un jugement de reconstitution ou un jugement supplétif d'acte de naissance, il faut verser 5800 FCA au Tribunal ; ajouter 5000 FCFA pour l'établissement d'un certificat d'âge apparent ; ensuite payer 1500 F CFA pour la transcription au niveau de la mairie. Mais tous ces frais sont pris en charge dans le cadre du projet. ■

Par Emmanuel Crispin Dembassa-Kette



BOUAR

LES ACTEURS DE LA JUSTICE INFORMELLE DE LA COMMUNE DE HERMAN-BROUSSE OUTILLÉS SUR LEURS ATTRIBUTIONS

L'Unité Justice de la MINUSCA à Bouar a organisé du 9 au 10 mars 2023, une session de sensibilisation à l'intention d'une vingtaine d'acteurs de la justice informelle dont des chefs de quartiers et de villages de la commune de Herman-Brousse sur leurs attributions judiciaires.

L'objectif général est de vulgariser, à l'intention des acteurs de la justice informelle, les connaissances sur l'accès au droit et à la justice ainsi que les mécanismes alternatifs de règlement des conflits et de justice transitionnelle. Cela permettra une meilleure complémentarité d'action avec les acteurs de la justice formelle.

La justice informelle correspond aux mécanismes non-formels et non-étatiques de résolution de litiges et de conflits au sein

des communautés sur la base de pratiques et coutumes traditionnelles, culturelles ou religieuses. Si la justice informelle est fortement louée pour faciliter l'accès des populations à la justice, il est toutefois important de s'assurer qu'elle est administrée en conformité avec la loi en vigueur en République centrafricaine. Ce qui a fait dire au facilitateur de la session de sensibilisation, Me Souembot Gervais, par ailleurs gestionnaire de la clinique juridique de l'Association du barreau américain (ABA) à Bouar que « les acteurs de la justice informelle font de la médiation, mais ils ne comprennent



pas forcément leurs attributions. Nous venons à travers cette session de renforcement de capacités les informer sur leurs attributions et les limites de leurs compétences ».

S'adressant aux participants, Christine Kankindi, Chargée des Affaires judiciaires à la MINUSCA leur rappelle qu'ils sont des acteurs clés de la justice. « Vous avez un grand rôle à jouer en matière de justice auprès de vos communautés. D'où la nécessité de vous sensibiliser sur ce que la loi vous autorise en matière d'attributions judiciaires », a-t-elle dit.

Animée par des experts du tribunal de grande instance et de la Cour d'Appel de Bouar, de l'Association du barreau américain et de l'Unité Justice de la MINUSCA à Bouar, cette sensibilisation a couvert plusieurs thématiques dont les notions de base en matière de justice, les compétences des acteurs de la justice, la procédure en matière de justice informelle, l'éthique et la déontologie des acteurs de justice, et la notion du crime de viol.

S'inscrivant dans le cadre du mandat de la MINUSCA, cette sensibilisation fait partie d'une série d'activités d'appui à la justice informelle. Au cours des deux dernières années, près de 200 acteurs de la justice informelle dont les maires, chefs de quartiers et de villages des communes de la sous-préfecture de Bouar de même que les acteurs religieux ont été sensibilisés. ■

Par Dramane Darave



UN NOUVEAU SIÈGE POUR LE TRIBUNAL MILITAIRE PERMANENT DE BANGUI

Le ministère de la Défense nationale et de la Reconstruction de l'armée sera bientôt doté d'un bâtiment pour le Tribunal permanent de Bangui. Les travaux de réhabilitation du bâtiment ont débuté le 31 mars 2023 grâce à un financement de la MINUSCA.

Le soutien de la MINUSCA, porté conjointement par le Section de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) et de la Section des Affaires judiciaires et pénitentiaires, est une partie de la réponse aux besoins exprimés par le ministère de la Défense le 20 décembre 2022. Ce projet, de plus de 121 millions de FCFA, consiste à réhabiliter un bâtiment de 10 bureaux, une salle d'audience et à construire des toilettes pour améliorer les conditions de travail du personnel de ce tribunal. Il facilitera aussi l'accès à la justice pour lutter contre l'impunité au sein des Forces de défense et de sécurité (FDS).

Dans son allocution le commissaire du gouvernement, Yves Djalla, a affirmé, tout en remerciant la MINUSCA, que la réhabilitation de ce bâtiment donnera enfin, à cette structure judiciaire, un siège et permettra aux juges de travailler dans de bonnes conditions. « La réhabilitation de cet édifice au sein du ministère de la Défense nationale constitue un soutien à cette réforme dans laquelle le ministère de la Défense nationale s'est engagé (...) Cette action vient s'ajouter à plusieurs autres appuis antérieurs déjà réalisés par la MINUSCA à travers la relecture du Code de justice militaire, les dotations en fournitures de bureaux et supports didactiques pour la vulgarisation du Code de justice militaire et le renforcement des capacités des acteurs judiciaires des juridictions militaires de Bangui



pour les différentes sessions de formation», a-t-il indiqué.

Représentant le ministre de la Défense nationale, l'inspecteur général de l'armée, Bruno Leopold Izamo, à exprimer ses remerciements envers la MINUSCA qui ne cesse d'accompagner le ministère de la défense nationale, par un soutien multiforme, dans plusieurs domaines et en particulier la réhabilitation de ce bâtiment d'une importance inestimable. « La réhabilitation du tribunal que nous allons réceptionner dans trois mois, je suis convaincu, va améliorer la qualité du travail des magistrats et autres qui vont rendre la justice dans ces bâtiments et évidemment, améliorer aussi les décisions qui seront prises », a-t-il dit

S'exprimant au nom de la MINUSCA, la cheffe de la Section RSS, Carole Baudoin, a



réaffirmé l'engagement de la Mission onusienne à soutenir le gouvernement centrafricain : « La MINUSCA ne ménagera aucun effort pour la création d'un système judiciaire efficace en vue de l'instauration d'une véritable culture de la bonne gouvernance et du contrôle démocratique. Je confirme ici la disponibilité de la MINUSCA à soutenir les efforts du gouvernement dans la professionnalisation des Forces de défense et de sécurité intérieure, entre autres par leur redevabilité, et ce, à travers la mise en place de procédures de vérification des antécédents, dans la transparence des procédures de recrutement des nouveaux personnels, d'intégration des ex combattants et le renforcement des mécanismes de contrôle interne et externe jusqu'à l'application de la justice ».

Ce soutien à la justice militaire, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du mandat de la Mission onusienne en République centrafricaine d'appuyer les autorités centrafricaines pour le renforcement des capacités en matière de réformes institutionnelles du secteur de la sécurité..■

Par Cynthia Nasangwe



CÉLÉBRATION DU 8 MARS DES FEMMES BATTENT LE PAVÉ POUR LEURS DROITS EN RCA

La Journée internationale des Droits de la femme a été célébrée, le 8 mars 2023, dans les différentes préfectures de la République centrafricaine (RCA) sous le thème « Pour un monde digital inclusif : innovation et technologie pour l'égalité des sexes ». Cela a été une occasion pour les autorités préfectorales, les femmes et la MINUSCA de faire un plaidoyer pour l'amélioration des conditions de vie de la femme et de s'engager dans la lutte pour les droits des femmes grâce à l'utilisation des nouvelles technologies.



Dans la Vakaga, le Bureau de la MINUSCA à Birao a célébré la Journée internationale des droits de la femme. C'était au cours d'une cérémonie qui a connu la présence des autorités locales, la cérémonie a été marquée par une marche qui a mobilisé près de 700 femmes venues de Birao et des localités environnantes. Cette marche a été suivie d'une cérémonie officielle couronnée par une exposition-vente de produits locaux réalisés par les femmes bénéficiaires du Programme de Réduction de la violence communautaire (CVR).



A OBO dans le Haut Mbomou, les Femmes ont participé à un atelier débat sur le thème réadapté de : « Egalité de genre à travers la scolarisation des jeunes filles pour un leadership féminin et l'autonomisation socioéconomique des femmes et des jeunes filles ».

Le comité d'organisation pense que le niveau intellectuel des femmes de OBO est faible par rapport à la moyenne nationale. C'est pourquoi, il recommande aux femmes de laisser les filles prendre le chemin de l'école afin qu'un jour, ces filles, aient une bonne éducation.



A Ndélé chef-lieu de Bamingui-Bangoran, C'est par une marche en faveur de la paix et le respect des droits de la femme dans la préfecture que les femmes de Ndélé et celle de la MINUSCA, ont sillonné la ville en passant par la préfecture et le marché central pour rallier la Mairie.



A Berberati dans la Mamberé-Kadéï, le lancement de la Journée internationale de la Femme a été marquée par une marche pacifique de plus 400 participants dont des femmes, des hommes et des jeunes dans le village de Nazembe à environ 25 km de Berberati.



A Bangassou dans la préfecture du Mbomou, dans la matinée du 08 mars 2023, une centaine de femmes se sont mobilisées pour sillonner les différentes artères de la ville en marge de la célébration de la Journée. Au-delà de la marche, cette commémoration a été ponctuée par des activités sportives et ludiques suivi des émissions interactives dans les radios locales sur le thème du jour. ■

Par correspondants régionaux



Berberati (Mamberé-Kadéï)



Birao (Vakaga)

TÉMOIGNAGES

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES



Dans la Vakaga

Le Sultan Maire de Birao, Ahmata Moustapha et le sous-préfet de Birao, Léonard Mbele, ont interpellé les hommes de Birao sur la nécessité d'impliquer davantage les femmes dans tous les domaines socio-économiques et surtout de les considérer comme des partenaires clés.

Pour sa part, le Chef du Bureau de la MINUSCA, Bessan Vikou, a soutenu que la Journée de la femme n'est pas seulement une journée faite pour danser, manger et distribuer des pagnes. « C'est une Journée qui doit servir d'interpellation et de réflexion sur les conditions de vie des femmes. C'est une Journée qui doit nous amener à travailler pour améliorer les conditions de vie des femmes. Car elles constituent la source de la vie. Donc, il ne faut pas taper sur les femmes. On ne tape pas les femmes », s'est-il adressé aux hommes de Birao. ■



Ndele

Dans son allocution lors de cette cérémonie, le Sultan-Maire, a demandé aux femmes, de prendre conscience et de réfléchir sur les opportunités qui favoriseront « leur émancipation et autonomisation, en s'adaptant aux innovations, au changement technologique et à l'éducation à l'ère du numérique pour réaliser l'égalité des sexes ».

C'est dans ce sens que, la présidente de l'OFCA a estimé à 99%, le taux des femmes analphabètes, et cela constitue un frein à l'épanouissement des femmes et filles. Pour cela, elle a plaidé pour que des centres d'alphabétisations soient construits dans toute la préfecture pour aider les femmes de Bamingui-Bangoran. ■



Berberati

Le chef du bureau de la MINUSCA, Claude Demba Kalonji, a invité les femmes des zones rurales à s'engager dans la technologie pour leur émergence dans leurs domaines d'activités dans la préfecture de la Mambéré-Kadéi. « Seulement une femme sur dix utilise le téléphone mobile dans les zones rurales. Pour plus de dynamisme économique, il est primordial de faire bénéficier à tous, sans exception les avantages de la consommation technologique et numérique en cours dans la préfecture en vue de leur autonomisation », a-t-il indiqué. ■



Bangassou

Pierrette Benguere, préfet de la préfecture a indiqué que la communauté doit s'impliquer pour exiger entre autres, la parité des sexes, la fin de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles. « Lorsque les droits de femmes sont respectés, cela abouti à la réalisation des résultats prévus au profit de l'égalité des sexes pour favoriser la participation inclusive au processus de paix et au développement durable », a mentionné le préfet. ■



Paoua

La Cheffe du bureau de la MINUSCA a encouragé les mères de Bimbéré « à ne pas garder leurs filles à la maison, de plutôt les envoyer à l'école pour qu'elles deviennent un jour comme les femmes de la MINUSCA ». Mme Aissetou SANOGO a donc promis, à cet effet, de fournir un effort pour la scolarisation des enfants de Bimbéré. Elle s'engage à soutenir et présenter tout projet éducatif venant de Bimbéré à des partenaires financiers. La cérémonie fut clôturée par des danses folkloriques des hôtes du jour. ■



Bimbéré (Ouham)



Bangassou (Mbomou)





LES FEMMES CENTRAFRICAINES PARLENT DES DEFIS LIES A LEUR PARTICIPATION A LA VIE POLITIQUE

50 femmes politiques, leaders et responsables d'organisations féminines centrafricaines ont échangé, à Bangui le 17 février 2023, avec la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU en République centrafricaine (RCA), Valentine Rugwabiza, sur la participation effective et significative des femmes aux prochaines élections locales.

La cheffe de la MINUSCA a voulu échanger avec les femmes politique sur les enjeux et les défis liés à la participation des femmes à la vie politique en RCA. « Il importe de souligner combien les femmes sont de puissants agents de changement. Toutefois, force est de constater que les femmes continuent à être sous représentées aussi bien au sein de l'administration publique que dans les formations politiques et dans le secteur privé », a-t-elle indiqué. Elle a émis le souhait de voir ces échanges aboutir à des actions stratégiques communes afin de créer les conditions propices pour une participation

effective et significative des femmes aux prochaines élections locales.

Les discussions entre les femmes leaders et la Cheffe de la MINUSCA ont essentiellement porté sur ce qui peut être fait au niveau des partis politiques afin de s'assurer d'une représentativité significative des femmes, sur comment améliorer le cadre juridique des élections pour que la participation des femmes soit une réalité tangible.

Les participantes ont admis que plusieurs actions ont été mises en place pour garantir une pleine et effective participation de la femme centrafricaine au processus électoral et



Il importe de souligner combien les femmes sont de puissants agents de changement. Toutefois, force est de constater que les femmes continuent à être sous représentées aussi bien au sein de l'administration publique que dans les formations politiques et dans le secteur privé.

ainsi assurer sa représentativité en tant qu'électrice que candidate. Cela est passé par l'amélioration du cadre légal à travers le processus de révision du code électoral, l'adoption de la nouvelle loi sur les collectivités territoriales, la mise en place de Groupes de travail Genre et Election qui constituent une force de proposition pour la promotion de la participation des femmes aux élections locales.

Néanmoins, la situation sociale et politique, les tensions entre le gouvernement et l'opposition, l'insécurité découragent les candidates à s'engager en politique et la faible représentation des femmes dans les organes de gestion du processus électoral sur le terrain sont les quelques défis qui viennent entraver la participation de la femme aux élections. « Il y a des défis sécuritaires, dans certaines régions de la RCA. Ce qui ne permet pas aussi à la femme de se faire représenter valablement dans les différentes circonscriptions. Il y a les défis politiques et sociopolitiques qui existent », a relevé Lydie Fernande WIWELI de l'Association des femmes Juriste de la Centrafrique (AFJC).

Avant de clore les débats, la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU, a promis aux femmes leaders, l'organisation d'une autre session d'échanges avant de leur réitérer le soutien de la MINUSCA et des agences de l'ONU. ■

Par Cynthia Nasangwe





ONU FEMME VOLE AU SECOURS DES FEMMES DU TRIANGLE OUADDA-SAM-OUANDJA-OUANDA-DJALLE

Le Représentant pays de ONU Femmes en République centrafricaine a échangé, le 17 février 2023, lors d'une mission d'évaluation à Sam-Ouandja, avec les femmes et les leaders locaux au sujet des interventions que cette organisation onusienne envisage dans la région.

Conformément à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, ONU femmes a pour mandat de s'assurer, entre autres, que les femmes, les filles et les enfants sont protégés en période de conflits.

Lors de la rencontre avec les organisations féminines locales, les femmes ont évoqué les violences multiformes, le problème d'accès à l'eau potable et d'autonomisation comme étant

les plus grands défis auxquels elles font face dans la région.

Afin de lutter contre les discriminations faites aux femmes, ONU Femmes appui le gouvernement centrafricain pour améliorer le cadre légal comme l'a indiqué son représentant pays, Salvador Nkurunziza : « Nous travaillons avec les ministères techniques, entre autres le ministère de la Promotion de la Santé avec le ministère de la Justice, pour s'assurer que les



lois discriminatoires soient revues, mais aussi à la base, à travers les organisations féminines comme OFCA, AWLIN, pour qu'il y ait cette sensibilisation». Il encourage les organisations féminines à s'impliquer davantage pour sensibiliser la population pour le changement de comportements. « On sensibilise, on encourage, mais il faut que la population elle-même prenne les choses en main. C'est pour ça que nous travaillons avec les organisations féminines pour qu'elles puissent porter et sensibiliser, mais aussi s'impliquer dans le changement de ces différents mœurs », a-t-il ajouté. L'ONU Femmes compte également apporter un appui pour venir en aide aux femmes de cette région, comme l'explique

Novela Nikwigize, Chargée du programme Femmes, paix, sécurité et action humanitaire. « Nous souhaitons particulièrement faire une évaluation de la situation des femmes et des filles, mais plus généralement des communautés parce qu'on sait que les problèmes des femmes affectent toute la communauté. On sait également qu'elles sont le poumon pour la résilience, pour le relèvement économique. Il reste beaucoup de besoins humanitaires à couvrir. Nous souhaitons voir en quoi nous pouvons également apporter notre pierre à l'édifice dans le cadre de l'appui humanitaire dans la région du triangle ».

Il est à noter que la présence des organisations humanitaires s'observe de plus en plus à Sam-Ouandja, depuis la fuite des groupes armés chassés par les Casques bleus de la MINUSCA, en aout 2022. ■

Par Christian Mapendano

Le saviez-vous ?



Lors de récentes consultations, en février et mars, avec la Cheffe de la MINUSCA, les femmes leaders centrafricaines ont lancé un appel pour leur meilleure participation dans les sphères décisionnelles, nonobstant les pesanteurs socioculturelles et des entraves économiques et politiques. En réponse à leurs doléances, la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU, Valentine Rugwabiza, a utilisé ses bons offices pour un plaidoyer, le 27 mars 2023, auprès de l'Assemblée nationale afin d'optimiser l'engagement des femmes centrafricaines dans les prochaines élections municipales et régionales. La rencontre a eu lieu en présence du président de l'Assemblée nationale, Simplicie Mathieu Sarandji. ■



LE CHEF DE LA COMPOSANTE POLICE DE LA MINUSCA MOBILISE SUR LE CHANGEMENT D'ATTITUDE FACE AUX VBG A BERBERATI

Le Commissaire de Police, Christophe Bizimungu, Chef de la Police de la MINUSCA, était en visite du 01 au 02 mars 2023 à Berberati, chef-lieu de la préfecture de la Mamberé-Kadéi pour s'enquérir des conditions d'installation de l'Unité sénégalaise de Police constituée. Le chef de UNPol, a aussi animé un séminaire au cours duquel il a interpellé les participants à s'impliquer davantage dans l'éradication des violences sexuelles basées sur le genre (VSBG).

Durant cette visite de terrain, le commissaire de Police, Christophe Bizimungu, a successivement visité, la base de la MUNISCA et la caserne de la nouvelle Unité sénégalaise de Police constituée afin de constater de visu les conditions de travail et d'évaluer les défis auxquels elle fait face. Il a ensuite rencontré le secrétaire général de la préfecture de la Mamberé-Kadéi, Rodrigue Léa, avec qui il a échangé.

Le Secrétaire général de la préfecture, Rodrigue Léa, lui a parlé de la franche collaboration entre la Police de la MINUSCA et les Forces de sécurité intérieure (FSI). « Nous vivons en parfaite harmonie avec le MINUSCA et les patrouilles effectuées par





la police de la MINUSCA et les Forces de sécurité intérieure dans la ville de Berberati participe de la sécurisation de notre préfecture et contribue à rétablir la quiétude au sein des populations », a salué le représentant du préfet de la Mamberé-Kadéi.

Le chef du bureau de la MINUSCA à Berberati, Claude Demba Kalonji, a, quant à lui, réaffirmé l'engagement de la Mission à assurer la protection des populations à travers entre autres les activités de mobilisation sociale.

Avant de quitter Berberati, le Chef de la composante Police de la MINUSCA a animé un séminaire pour « le changement d'attitude

face aux violences sexuelles basées sur le genre ». « Ce séminaire est une autre opportunité pour nous, d'interpeller les participants sur l'urgence de la situation des VBG dans les communautés. Nous devons tous apporter notre pierre, en vue de trouver ensemble des solutions appropriées à ce fléau », a-t-il indiqué.

Des diplômes de participation ont été remis aux 150 personnes présentes à ce séminaire. Elles serviront désormais de relais dans la lutte contre les VSBG dans la préfecture de la Mamberé-Kadéi. ■

Par Honorine Guehi Niare



ANdele dans la préfecture de Bamingui-Bangoran, la MINUSCA en collaboration avec l'organisation des femmes centrafricaines (OFC), ont lancé officiellement, le 28 février 2023, à la maison de la femme de Ndele, la 2^e édition de la campagne nationale de lutte contre les Violences Sexuelles Basées sur le Genre (VSBG). Cette activité a débuté par un débat d'échange de deux jours en faveur des autorités et les différents leaders des association féminines sur : « leur engagement à prendre des décisions favorisant l'émancipation des femmes et des filles ».

Une trentaine de leaders des différentes associations féminines ont pris part activement à ces échanges, riches en témoignages du vécu des participantes et de leur engagement à surmonter les barrières liées aux coutumes et aux traditions afin de contribuer aux relèvements sociaux économiques de la préfecture.

Les participantes ont émis les vœux que, la loi de la parité soit entièrement appliquée lors des prochaines élections locales. Ceci, pour permettre aux femmes d'être avec les hommes dans la prise des décisions afin d'atteindre les objectifs du millénaire d'ici 2030. Elles ont été sensibilisées sur les documents à fournir pour l'enrôlement et les conditions édictées par l'ANE pour être candidats ou candidates. Ces échanges ont été une occasion pour la Police des Nations Unies, d'exhorter les femmes leaders à lutter contre le mariage précoce, forcé en laissant les filles poursuivre librement leurs études et en choisissant librement leurs conjoints. ■



EVALUER LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME DANS LA PREFECTURE DE LA MAMBERE-KADEI

L'expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine (RCA), Yao Agbetse, accompagné de Isatou Harris, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, a effectué une visite de travail à Berberati chef-lieu de la préfecture de la Mamberé-Kadéi, le 16 février 2023.

Lors de cette visite en présence du chef du bureau de la MINUSCA, Claude Demba Kalonji, de la représentante de la Division des droits de l'homme de la MINUSCA à Berberati et des autorités locales, le secrétaire général de la préfecture, Rodrigue Léa, s'est réjoui de la visite de terrain qui dénote de l'intérêt et du suivi effectif de la situation des droits de l'homme par les Nations Unies dans la Mamberé-kadéi.

Sur la question des droits de l'homme dans la préfecture de la Mamberé-Kadéi, les participants ont rassuré l'expert indépendant sur les avancées notables des droits de l'homme dans la préfecture. Les discussions ont permis participants d'évoquer les entraves à la liberté de circulation et la taxation illégale commises par les Forces armées centrafricaines (FACA) et les Force de sécurité intérieure (FSI), notamment aux postes de contrôle installés sur les routes de la préfecture.

Ils ont demandé que la Mission onusienne et les partenaires continuent de les soutenir dans le renforcement des capacités en vue d'insuffler un changement de comportement et de mettre fin à ces violations récurrentes dans la Mamberé-Kadéi. Un appel particulier a également été lancé à la société civile afin qu'elle organise des campagnes de sensibilisation sur les prochaines élections locales en vue de relever le défi de la participation massive de toute la population en général et en particulier de la participation des femmes en tant qu'électrices et candidates.

À la suite de ces recommandations, l'expert indépendant, tout en se félicitant de la coopération des autorités locales pour les

questions relatives aux respects des droits de l'homme dans la localité, n'a pas manqué de souligner l'importance d'un climat apaisé et de rappeler l'appui constant des Nations Unies pour le respect et le suivi des droits de l'homme en RCA et précisément dans la préfecture de la Mamberé-Kadéi. « L'intérêt justement est de pouvoir recueillir les témoignages des populations locales par rapport à l'évolution de la situation des droits de l'homme. Ce qui se fait sur place par les organisations de la société civile, l'ensemble des acteurs sur le terrain. Car il s'agit de tout mettre à la disposition de la population, les services sociaux de base, les services essentiels », a-t-il souligné. ■

Par Honorine Guehi Niare Yao



PROMOUVOIR LA CULTURE DES DROITS DE L'HOMME AU SEIN DU PARLEMENT



L'Assemblée nationale centrafricaine et la Division des droits de l'homme de la MINUSCA ont organisé, du 02 au 03 février 2023, un atelier de plaidoyer et d'appropriation des instruments des droits de l'Homme et du droit international humanitaire par les députés et les cadres du parlement. Un premier exercice du genre, apprécié et encouragé par les députés. L'objectif visé à travers cet atelier de deux jours est d'améliorer les connaissances des élus sur les instruments internationaux des droits de l'Homme et du droit international humanitaire afin de rendre efficient leur rôle de contrôle de l'action du gouvernement dans ce domaine.

Dans son discours d'ouverture, le 3e vice-président de l'Assemblée nationale, André Nalké Dorogo, a affirmé que l'atelier peut servir à promouvoir la culture des

droits de l'homme au sein du parlement et être un des cadres de réflexion sur les engagements internationaux auxquels la République centrafricaine (RCA) a souscrit.

De son côté la directrice de la Division des droits de l'Homme de la MINUSCA, Hanan Talbi, a indiqué que le parlement, en tant qu'organe de contrôle de l'action du gouvernement et organe normatif qui peut finaliser la ratification des engagements internationaux, a un rôle très important à jouer en termes des engagements qui ont été pris par la RCA.

A la fin des travaux, les participants ont émis des recommandations dont la mise en place d'un réseau de parlementaire pour la promotion et la défense des droits de l'homme ainsi que l'organisation périodique de tels sessions par la MINUSCA. ■

LES FORUMS LOCAUX DES DROITS DE L'HOMME DE LA NANA-GRIBIZI OUTILLÉS AU MONITORING ET À LA PRÉVENTION DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

Une trentaine de membres des forums locaux des droits de l'Homme de la préfecture de la Nana-Gribizi ont participé à un atelier de formation organisé à leur intention par la Division des droits de l'Homme de la MINUSCA en collaboration avec les autorités locales, du 21 au 22 mars 2023.

Cette formation s'inscrit dans le cadre des activités annuelles de la Section des droits de l'Homme de la MINUSCA avec l'objectif de renforcer leurs capacités afin d'améliorer leur contribution dans la promotion et la protection des droits de l'Homme et rendre plus dynamique ces différents forums locaux de Mbrès, Grevai, Ouandago et Kaga-Bandoro. Elle a également permis aux différents forums locaux de faire le point de leurs activités et d'énumérer leurs difficultés sur le terrain.

Le préfet de la Nana-Gribizi, Abdoulaye Mahamat, dans son mot de circonstance

s'est réjoui de cette formation qui vient à point nommé réhausser le niveau des différents membres des forums qui doivent contribuer de manière significative à la promotion et à la prévention des violations des droits de l'homme dans leurs communautés respectives.

Idrissa Badini de la section des droits de l'Homme, a souligné que cette session vise à créer un cadre d'échange et de partage d'expérience entre ces différents acteurs et ensuite les outiller sur les techniques de monitoring de la situation des droits de l'homme et sur la rédaction des rapports.

Des recommandations ont été formulées à l'endroit de la MINUSCA et des autorités locales, notamment la création des sous forums dans les localités reculées de la préfecture et l'appui financier aux forums pour l'organisation d'activités de sensibilisation au profit des populations à la base. ■



DES AVANCÉES POUR LA PREFECTURE DU MBOMOU

Le 4^e anniversaire de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République centrafricaine (APPR-RCA), a été célébré à Bangassou dans le Mbomou, le 6 février 2023. C'était en présence des autorités locales, de la société civile, des femmes, de la jeunesse, des membres du Comité de mise en œuvre préfectorale (CMOP) et du Comité technique de sécurité (CTS), et de la MINUSCA.

Pour marquer cette journée de la célébration du 4^e anniversaire de APPR-RCA, les autorités de la préfecture, différents invités et la MINUSCA ont procédé à la mise en terre d'un arbre comme symbole de paix, pour signifier les avancées majeures de stabilisation dans la préfecture du Mbomou.

Pierrette Benguere, préfet du Mbomou, a indiqué que ces avancées sont le fruit des efforts conjoints de tous. « Je veux exprimer mes vifs remerciements aux autorités préfectorales, la MINUSCA, la société civile, et toutes les couches de la population, qui participent activement à la prévention et résolution des conflits par une implication réelle vers la vulgarisation de l'APPR-RCA », a-t-elle indiqué.

Dans le Mbomou, la MINUSCA à travers son bureau de terrain, continue d'apporter son soutien et exprime son attachement au maintien de la paix, à la sécuritaire, au respect des droits de l'Homme en s'engageant activement dans les actions de médiation et en sensibilisant tous acteurs de la paix. Ces quatre dernières années,

depuis l'accord, ont montré que les actions de tous les acteurs de paix méritent encore de se concentrer sur les groupes armés qui opèrent dans certaines zones de la préfecture du Mbomou.

Pour Rosevel Pierre-Louis Chef du Bureau de la MINUSCA à Bangassou, en quatre ans, des organes subsidiaires et mécanismes spéciaux ont été créés pour mettre en œuvre de manière homogène et harmonieuse l'accord de paix sur l'ensemble de la préfecture du Mbomou. « Je pense au comité mixte de sécurité, le comité exécutif de suivi de l'Accord, les CMOP/CTS ou encore la commission vérité, justice, réconciliation, et réparation. Ceux-ci ont un seul objectif, le retour à la paix, la sécurité, une pleine jouissance des principes démocratiques pour tous, sans distinction de religion, d'ethnie ou de genre », a-t-il souligné.

Cette cérémonie d'anniversaire a permis à tous les acteurs de la mise en œuvre de l'APPR-RCA d'aborder la nouvelle année avec confiance pour apporter des réponses concrètes aux problématiques sécuritaires, humanitaires et sociales de la préfecture et aussi de convaincre les groupes armés encore réfractaires que l'APPR-RCA est l'unique voie à l'essor du pays. ■

Par Amuri Aleka et Maelaine Annette





LA POPULATION DE ROUKOUTOU DANS LA VAKAGA S'ENGAGE À ŒUVRER POUR LA PAIX ET LA COHÉSION SOCIALE

Une causerie éducative et une table ronde, sur les thématiques de lutte contre la désinformation et les discours de haine, la lutte contre les violences basées sur le genre, la protection des victimes et le renforcement des mécanismes d'alerte précoces de réponse rapide efficace, ont réuni une délégation de la MINUSCA et des jeunes ainsi que des acteurs locaux de Roukoutou, localité située à 15 kilomètres de la ville, au nord-ouest de la RCA, le 18 mars 2023. Ces deux activités sont une initiative du Bureau de la MINUSCA à Birao, dans le cadre de la mise en œuvre des campagnes de sensibilisation sur la Culture de la paix et la lutte contre les Violences basées sur le genre.

C'est plus de 700 personnes composées de femmes, d'enfants et de cavaliers de Roukoutou, dans la préfecture de la Vakaga, qui sont venus à la rencontre de la délégation de la MINUSCA. Une mobilisation impressionnante qui a suscité la réaction du

Nous avons vu des femmes et des enfants se mobiliser depuis plus d'un kilomètre pour nous accueillir. C'est la preuve qu'il y a la cohésion sociale et le vivre ensemble ici. Je tiens à vous féliciter et vous exhorte à vivre dans cette harmonie

représentant du Chef de bureau, Oi Tano Tano. « Nous avons vu des femmes et des enfants se mobiliser depuis plus d'un kilomètre pour nous accueillir. C'est la preuve qu'il y a la cohésion sociale et le vivre ensemble ici. Je tiens à vous féliciter et vous exhorte à vivre dans cette harmonie », a-t-il indiqué.

Abordant la question de la désinformation, il a appelé les populations à ne pas se fier aux



propos incendiaires. « N'écoutez jamais les oiseaux de mauvais augure. N'écoutez pas les fausses informations. Cela peut détruire toute une Nation. Il y a eu des cas de fausses informations qui ont envenimé des conflits, entraînant la perte de nombreuses victimes. Donc, faites attention aux fausses nouvelles et surtout à ceux qui cherchent à vous diviser », a exhorté le Représentant du Chef de bureau, à la population. Il a également demandé aux parents d'inscrire leurs enfants à l'école et surtout de permettre aux jeunes filles de terminer leur cursus scolaire. « L'éducation éveille, l'éducation forme. Donc, inscrivez vos enfants, surtout les jeunes filles pour qu'elles deviennent des leaders de ce pays », a-t-il insisté.

Abondant dans le même sens, le Sultan Maire de Birao, Ahamat Moustapha Am-Gabo, et le Sous-préfet, Zackaria Ramadan, ont appelé les éleveurs et les agriculteurs à véhiculer des messages de paix et de cohésion sociale. « On ne peut pas atteindre le développement sans les femmes. Ce sont nos enfants d'aujourd'hui qui sont les futurs dirigeants de la Vakaga »,

a renchéri le Sous-préfet de Birao, Zackaria Ramadan.

A la suite des interventions des autorités, les différentes sections de la MINUSCA dont les sections Affaires civiles, la Division de la communication Stratégique et l'information Publique, le Bureau électoral Régional, UNPOL et les casques bleus du contingent zambien ont respectivement animé les causeries éducatives et la table ronde. Les populations se disent satisfaites des messages véhiculés lors de cette activité. « Merci à la MINUSCA de nous avoir rappelé l'importance de la paix. Nous allons travailler surtout à faire en sorte que les messages que nous transmettons ne puissent pas briser la confiance qui a été instaurée entre nous », a promis Atahir Ibrahim, Représentant des éleveurs de Roukoutou. La représentante des femmes de Roukoutou, Halima Ramadane, a quant à elle salué les messages qui ont été adressés aux jeunes par rapport aux violences faites aux femmes dans la Vakaga. ■

Par Mamouda Tankoano



LES FORCES SPÉCIALES DU BANGLADESH DE LA MINUSCA S'ENGAGENT POUR L'ÉDUCATION

Le contingent des Forces spéciales du Bangladesh de la MINUSCA a offert à l'Ecole Saint Timothée de l'Eglise Evangélique Luthérienne de M'Poko à Bangui du matériel scolaire et deux parcs de jeux. C'était à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la langue maternelle, le 21 février 2023.

Cette activité Civilo Militaire qui contribue à soutenir l'éducation des 800 enfants de cette école, a vu la participation du commandant adjoint de la Force de la MINUSCA, le Major Général Pedro Miguel Alves Goncalves Soares, du maire de Bangui, Emile Raymond Gros Nakombo, et du commandant de la Force spéciale, le Lieutenant-Colonel Zahid.

Le Major Général Pedro Miguel Alves Goncalves Soares, dans son mot de circonstance, a souligné l'engagement de la Force pour une paix durable et le développement du pays. « La

Force s'est engagée avec le mandat de la MINUSCA en termes de sécurité pour fournir un environnement sûr et stable, mais aussi dans l'amélioration des conditions de vie de tous les citoyens à travers des projets à impact rapide et des activités spécifiques », a-t-il déclaré.

Le commandant de ces Forces, le Lieutenant-Colonel Zahid, a, quant à lui, indiqué que ce don démontre à suffisance le soutien que veut apporter son contingent en faveur de l'éducation en République centrafricaine (RCA) : « Aujourd'hui, nous voulons aussi marquer cette Journée au cœur de



Bangui et en faire un jour mémorable avec une petite initiative du contingent des Forces spéciales pour promouvoir une éducation de qualité et répandre le bonheur ici à Bangui. Nous souhaitons renforcer davantage nos liens avec le peuple de la RCA dans les jours à venir ».

Le Maire de Bangui, Emile Raymond Gros Nakombo, a tenu à remercier les Casques bleus de la MINUSCA pour l'aide apportée à cette école : « Le contingent bangladais nous appuie énormément. A chaque fois qu'on les sollicite, ils sont à nos côtés et c'est pour cela nous voulons leur dire merci pour tout ce qu'ils font. Vous voyez, ils mettent une très grande importance à la dimension sociale dans leurs activités, C'est important ».

Le directeur du complexe scolaire Saint Timothée, Jean Ndokoyo, quant à lui, se dit soulager de ce don et exprime sa gratitude envers la MINUSCA.

« L'école manquait d'infrastructures sportives. Nos élèves étaient quelques fois frustrés par ce qu'il fallait les emmener quelque part avant qu'ils ne trouvent de quoi à faire comme jeu. Mais avec la demande que nous avons adressée à la MINUSCA, le contingent bangladais a vite réagi et volé à notre secours », a dit le directeur.



Le contingent bangladais de la MINUSCA en plus de la protection des civils, mène régulièrement des activités pour aider à améliorer les conditions de vie des communautés, notamment des campagnes médicales, des dons de matériels scolaires et la distribution d'eau. ■

Par Cynthia Nasangwe



MBOMOU

UN NOUVEAU PONT POUR DÉSENCLAVER NYAKARI ET UNIFIER DAVANTAGE LES POPULATIONS

A Nyakari, à 30 kilomètres de Bangassou, préfecture du Mbomou, un pont métallique a été inauguré le 16 février 2023, pour relier la ville à d'autres préfectures du pays. La cérémonie a eu lieu en présence de la Représentante spéciale du Secrétaire général de Nations Unies en RCA, Valentine Rugwabiza, et du préfet du Mbomou, Pierrette Benguére, qui ont réaffirmé les excellentes relations entre les deux institutions dans le cadre de la restauration de la paix.

Accompagnée par une forte délégation de la MINUSCA et des autorités de la préfecture du Mbomou, la Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, s'est rendue dans la commune de Nyakari à 24 kilomètres de Bangassou pour inaugurer ce pont métallique jeté sur la rivière Mbari. Elle a indiqué que la construction de cet important ouvrage, fruit du dévouement du personnel civil et militaire de la MINUSCA, illustre l'implication de la mission à œuvrer aux côtés des autorités centrafricaines pour la restauration de la paix à travers la reconstruction et la réhabilitation des infrastructures routières. « Je tiens

à souligner que ce pont, au-delà d'être un ouvrage indispensable aux voies de transport et de communication, représente un symbole de la paix à laquelle aspirent les communautés », a-t-elle souligné, rappelant que sa destruction par les groupes armés est intervenue lors des attaques de Bangassou en janvier 2021.

Pour Valentine Rugwabiza, ce pont est aussi un symbole de persévérance vers une paix durable dans un environnement propice à l'épanouissement de tous. Cet épanouissement passe notamment par la restauration des voies de communication et de transports sûrs et solides pour permettre à chacun de se déplacer en toute sécurité sur les



axes routiers, d'assurer le déploiement rapide des Forces de défense nationale et de la Force MINUSCA sur l'axe Bangassou-Bakouma ainsi que de faciliter l'assistance humanitaire aux populations qui en ont besoin. Le préfet du Mbomou, Pierrette Bengéré, a adressé à la MINUSCA les remerciements des autorités de la préfecture pour ce pont en matériaux durables qui, non seulement, facilite le trafic entre différentes sous-préfectures du Mbomou, mais contribue aussi à unifier davantage les populations et à apporter la paix dans la région. « En vue d'appuyer la libre circulation de la population et de leurs biens sur cet axe, il était important que nous, en tant qu'autorités de la préfecture, puissions solliciter l'appui de la MINUSCA pour la réparation de ce pont d'intérêt communautaire non négligeable », a

indiqué Pierrette Bengéré.

Le Maire de la commune de Nyakari, Binibonguili Christian, a, quant à lui, indiqué que cet axe routier est majeur en termes d'activités commerciales et d'appui humanitaire.

La coupure du ruban symbolique a consacré la mise en service de ce pont d'environ 22 mètres, dans une ambiance de fête à travers des chants et des danses traditionnelles. Il relie Bangassou et la commune de Nyakari, de même que la sous-préfecture de Bakouma. Il convient de noter qu'il a été réalisé par le contingent pakistanais, selon les standards de construction modernes. ■

Par Amuri Aleka

Le saviez-vous ?

La Section des Affaires civiles de la MINUSCA à Berberati a procédé, le 18 février 2023, à la cérémonie officielle de lancement des travaux de cantonnage manuel sur la piste reliant le quartier Belge3 à Lomi. Il s'agit de l'entretien de la piste, de déblayage manuel, du tracé de la piste rurale, pour éviter l'érosion du sol.

L'objectif recherché par la MINUSCA à travers cette activité est de contribuer à une meilleure protection de la population civile et de faciliter la libre circulation des personnes et des biens.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de l'appui aux mécanismes de protection des civils et à la gestion d'une transhumance apaisée.



LES CADRES DE L'ÉTAT ÉDIFIÉS SUR UN NOUVEAU MÉCANISME DE CONTRÔLE DES FONCTIONNAIRES

Des Directeurs régionaux, Secrétaires généraux des préfectures et Chefs de services préfectoraux de la fonction publique ont pris part, du 15 au 17 mars 2023, à une formation sur le mécanisme de contrôle de présence. L'objectif est de les outiller sur le contrôle effectif de la présence des Agents de l'Etat sur leur lieu de travail et de signaler systématiquement toute absence constatée. Cette formation a été organisée par le ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative, en partenariat avec le ministère de l'Administration du territoire, de la décentralisation et du développement local avec le soutien de la MINUSCA.

Dans le contexte de la modernisation de la pratique administrative en République centrafricaine, le Gouvernement, avec l'expertise de la MINUSCA, a initié de nouvelles fiches techniques pour contrôler la régularité de ses fonctionnaires à leurs postes. Ainsi, l'organisation de cet atelier a permis à ces cadres de l'Etat centrafricain de se familiariser avec ce nouveau mécanisme de contrôle permanent de la présence des Fonctionnaires et agents de l'Etat dans différentes régions du pays.

Dans son allocution à l'ouverture des travaux, Georges Emmanuel Matongo, Directeur de cabinet au Ministère de

la Fonction publique a rappelé aux participants que « le contrôle de présence, est une activité permanente qui sera menée par vous, de manière continue et quotidienne. Il a pour objectif de contraindre et d'inciter les Fonctionnaires et agents de l'Etat à garder leurs postes de travail dans leurs lieux d'affectation dans les régions ».

Laurent Guepin, Chef de la Section des Affaires civiles de la MINUSCA, a indiqué que : « Ces Fonctionnaires et agents de l'Etat sont appelés, du fait de leurs missions spécifiques, à offrir des services publics de qualité aux populations et dans un esprit républicain et au service des administrés ».



De nouvelles formules pour permettre de contrôler les Fonctionnaires

Durant les trois jours de travaux, les participants ont été outillés sur « Les mécanismes de contrôle de présence des Agents de l'Etat » ; « Le cadre juridique et institutionnel du contrôle de présence des agents de l'Etat » ; « Les méthodes de contrôle et de suivi de la présence des Fonctionnaires et agents de l'Etat » ; « L'éthique et déontologie » ; ainsi que « La pérennisation des acquis du contrôle physique des Agents de l'Etat ». Les cadres participants à cet atelier disposeront désormais d'une fiche de contrôle qui leur servira de guide dans la réalisation de leur mission.

La formation a été bien accueillie par les participants a relevé le défi auquel l'Etat fait face notamment l'absence « exagérée » des Fonctionnaires sur leurs lieux de service.

Thouliot Mironde Zoumalé, Directeur régional de la Région de l'équateur, venu de Berberati a témoigné que : « Nous avons appris de nouvelles formules qui doivent nous permettre de contrôler les Fonctionnaires et agents de l'Etat nommés et affectés en province. Dans un passé récent et même c'est encore en actualité rare sont les fonctionnaires qui acceptent d'aller en province, ils utilisent tout moyen possible pour rester surtout à Bangui et ça impacte négativement sur la gestion du personnel de l'Etat Centrafricain. Non seulement que ça ampute sur la gestion du personnel mais les moyens financiers aussi s'y ajoutent. Donc cette formation qui nous permet de savoir

quelle méthode utiliser pour pousser les Fonctionnaires à aller à leur poste et à les maîtriser sur le lieu de service, c'est une très bonne chose ».

Résultats escomptés

Avant la mise en place du nouveau mécanisme de contrôle des agents de l'Etat, des fiches d'identification du personnel ont été initiées dans les régions à l'exemple de la région des plateaux, dans la Lobaye. Dans ces fiches, les Fonctionnaires devraient fournir toutes les informations nécessaires les concernant (pièce nationale d'identité, numéro matricule, arrêté d'intégration, celui de titularisation...). Mais cette « Première expérience n'a pas marché parce que dans l'arrière-pays on ne savait comment faire, on ne savait comment travailler avec les machines, et puis comment informer l'Administration centrale, ça posait un problème », a indiqué Madame Jacqueline Ndjao, Administrateur civil principal, Directrice Régionale 1.

Pour atteindre les nouveaux objectifs fixés, elle souhaite une autre formation de remise à niveau sur les outils et logiciels de la nouvelle technologie de communication.

« Donc si on pouvait organiser une formation pour une remise en main des machines, comment utiliser les courriels pour faire parvenir les informations à l'Administration centrale c'est important. Sans ça, ça va toujours être difficile. Nous avons besoin que la MINUSCA nous aide peut-être même avec une petite formation », a-t-elle plaidé.

La formation sur le mécanisme de contrôle de la présence des Fonctionnaires et agents de l'Etat, s'inscrit dans le cadre du soutien de la MINUSCA à la restauration et à l'extension de l'autorité de l'Etat. Ce nouveau mécanisme de présence vient après le contrôle physique que le Gouvernement a initié en juin 2022, avec pour objectif de recenser les Fonctionnaires à leurs lieux de travail. Cette opération a permis de faire la mise à jour de l'effectif du personnel de l'Etat, et du fichier général de paie. ■

Par Grace Mirleine Anselme

#MINUSCA



Toute l'**actualité** de la **MINUSCA** sur



www.minusca.unmissions.org



UN_VAR



UNMINUSCA

UNMINUSCA



MINUSCA



UN_MINUSCA

